



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillant(e)s – C.E.A.

FLASH-INFO

Concours Brigadier Chef Encadrement SESSION 2025

Depuis le 07 octobre 2024 est ouvert l'inscription au concours professionnel de Brigadier Chef Encadrement session 2025.

Date à retenir:

- ✓ **Clôture des inscriptions :** 28 novembre 2024 (à 23H59, heure de Paris).
- ✓ **Epreuves d'admissibilité :** 14 janvier 2025.
- ✓ **Résultats des épreuves d'admissibilité:** à partir du 18 mars 2025.
- ✓ **Epreuves d'admission:** à partir du 07 avril 2025.
- ✓ **Résultats des épreuves d'admission :** à partir du 24 avril 2025.

Rappel des conditions :

- Avoir **6 ans d'ancienneté** à compter de la titularisation,

- **Epreuve écrite** (d'une durée de 3h00 au coefficient 4). *L'épreuve consiste à la résolution d'un cas pratique, sous forme de note, à partir d'un dossier constitué d'un ou de plusieurs documents professionnels portant sur l'organisation et le fonctionnement d'un établissement pénitentiaire.*

- **Série de 20 questions maximum à choix multiple portant sur la réglementation pénitentiaire, et 10 questions au maxi, appelant à une réponse courte** (d'une durée de 1H30, coefficient 2) par le jury

- **Entretien avec un jury*** *Cet entretien d'une durée de 20 minutes, débute par un exposé maxi de 5 minutes, du candidat, sur son parcours professionnel, suivi d'une mise en situation pratique permettant d'évaluer ses connaissances, ses reflexes professionnels et ses aptitudes à l'encadrement. Toute note inférieure à 7 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire*

*aux seules conditions que les candidats inscrits aient obtenu à chaque épreuve écrite une note au moins égale à 5 sur 20 et un total de points fixé ne pouvant être inférieur à 60 points après application des coefficients.